



Date de création	12/01/2026
Date de la version	14/08/2026
Numéro de version	V3.0

Matrice de criticité des risques

Nom / Code projet	Structuration des parcours B1/B2 - B1B2-2026
Référence	Fiche de poste : harmonisation et ingénierie B1/B2

Non/code du portefeuille	B1B2-2026
PMO	Mohamed EL AFRIT

- R01 Non-appropriation du cadre causée par l'absence d'autorité sur des formateurs installés dans leurs contenus, entraînant un programme prescrit mais non appliqué
- R02 Retard de production causé par une journée hebdomadaire partagée avec neuf autres missions, entraînant une rentrée sans appareil documentaire
- R03 Sous-estimation du périmètre causée par un recensement initial incomplet des modules, entraînant une charge très supérieure au budget
- R04 Programme vendu avant d'être conçu causé par une campagne commerciale lancée dès février, entraînant une obligation de conformité à une promesse non écrite
- R05 Concentration du projet sur une personne unique causée par l'absence d'équipe dédiée, entraînant un arrêt en cas d'indisponibilité
- R06 Traitement de données personnelles de formateurs causé par la collecte des disponibilités et des auto-évaluations, entraînant un manquement en cas d'accès non maîtrisé
- R07 Arbitrages économiques de la direction causés par la recherche de mutualisation des promotions, entraînant des regroupements contraires à la logique des modules
- R08 Hétérogénéité des cahiers de texte causée par deux années de saisie non cadrée, entraînant un inventaire de l'existant plus long que prévu
- R09 Compétences manquantes dans l'équipe causées par des modules récents sans intervenant qualifié, entraînant des modules sans formateur à la rentrée
- R10 Sur-engagement des acteurs causé par l'écart entre la charge réelle et les moyens accordés, entraînant un modèle de conduite non reproductible